



Canton de Genève : arrêt de la scolarisation des enfants domiciliés en France, où en sommes-nous ?

Le 11 juin dernier, le Gouvernement genevois décidait de l'arrêt, dès la rentrée de septembre 2026, de la scolarisation des enfants domiciliés en France dans les établissements scolaires publics genevois de l'école primaire et du cycle d'orientation. Depuis cette date, les élus du Pôle métropolitain du Genevois français sont mobilisés contre cette décision brutale. Après avoir signalé aux autorités genevoises l'incompréhension de cette décision, un travail est mené en étroite coordination avec les représentants de l'Etat pour faire suspendre cette décision.

La décision du 11 juin dernier a été prise sans concertation préalable et met à mal l'équilibre et la cohésion de notre bassin de vie transfrontalier.

Elle a des conséquences :

- pour les familles des 2 500 élèves immédiatement concernés qui doivent se réorganiser à court terme ;
- pour l'Etat et les collectivités territoriales qui doivent garantir l'accueil immédiat de ces élèves dans les écoles, dans les collèges et demain dans les Lycées. Ils auront à supporter le coût, à minima équivalent de cette décision genevoise, soit 27 millions d'€ par an.

Le Gouvernement genevois a donc décidé de renvoyer à la responsabilité immédiate des autorités françaises les charges d'équipement public et de recrutement des enseignants des écoliers, collégiens et lycéens jusque-là scolarisés dans le Canton de Genève.

Cette décision accentue la pression sur le système d'enseignement déjà sous fortes tensions dans le Genevois français en raison notamment de la forte attractivité du Canton de Genève et de la cherté du coût de la vie.

« Une décision locale ne peut déséquilibrer la position d'un ou de partenaires au sein du Grand Genève, notre bassin de vie transfrontalier. Cette situation n'est pas acceptable. Nous avons pu faire valoir notre position aux Conseillers d'Etat genevois présents, notamment le 26 juin dernier, en marge de notre déplacement à Berne. Les échanges soutenus avec les représentants de l'Etat, tant au niveau de la Préfecture de Région, des Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie ou de l'Ambassade de France à Berne, ont permis d'aborder cette question au plus haut niveau de l'Etat. De nouveaux échanges sont programmés au mois de septembre. Je souhaite que chacun revienne aux objectifs d'équilibre et de cohésion que partenaires suisses et français ont convenu ensemble dans le cadre de nos instances de coopération transfrontalière ». Christian Dupessey, Président du Pôle métropolitain du Genevois français.

Contact presse

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org